



École Édouard-Laurin
1085, rue Tassé
Saint-Laurent (Québec) H4L 1P7
Téléphone : 514-744-1422

Réunion du Conseil d'établissement - Séance extraordinaire
Mercredi 27 octobre 2021 – 18h45
TEAM

Sont présents

- Roxane Dussault, Présidente et parent
- Valérie Maisonneuve, Secrétaire et parent
- Valérie Laverdière, Parent
- Marie-Josée Gavin, parent
- Caroline Habel, Enseignante
- Caroline Mineau, Enseignante
- Marie-Josée Lavoie, Enseignante
- Patrick Lamarche, Personnel de soutien
- Tania Bertrand, Psychoéducatrice
- Mariane Lafrance, Parent et membre substitut
- Olivier Grenier, Parent et membre substitut
- Isabelle Lucier, Directrice
- Line Lecourt, Directrice adjointe

Est absent :

- Dan Nguyen, Vice-président et parent

Début de la rencontre à 18h47

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion et mots de bienvenue
2. Questions du public

Valérie Laverdière demande le statut des pièces d'échec et de dame

Isabelle Lucier répond que les pièces sont achetées et reçues, tout comme un jeu géant de Puissance 4. Des coffres de rangement ont également été achetés. Les nouveaux équipements ont commencé à être testés en cours de gym, mais la direction se questionne à savoir s'il est avisé de les sortir à l'extérieur avant le début de l'hiver.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Marie-Josée Lavoie

Secondé par Caroline Habel

Résolution # CÉ-21/22-08

4. Approbation du P.V. de la rencontre précédente

Proposé par Caroline Mineau

Secondé par Valérie Laverdière

Résolution # CÉ-21/22-09

5. Suivi au procès-verbal de la rencontre précédente

- Isabelle Lucier rappelle aux membres qui ne l'ont pas fait de lui faire parvenir le formulaire de dénonciation signé le plus rapidement possible.
- Isabelle Lucier mentionne également que le e-mail concernant les dons pour les tirelires virtuelles d'Halloween a été envoyé tel que discuté, en offrant le choix aux parents de donner à l'un ou l'autre (ou les deux) des deux organismes choisis lors de la dernière rencontre (Eucan et Fondation ressources pour enfants diabétique).

6. Mot de la présidence

- a. Correspondance

7. Formation s'adressant aux membres du CÉ et la direction d'établissement

Les capsules donnent une vue d'ensemble du rôle et du fonctionnement d'un conseil d'établissement ainsi que de ses fonctions et pouvoirs.

- [Capsule 1 - Introduction à la formation obligatoire](#) (3 min.)
- [Capsule 2 - La nouvelle gouvernance scolaire](#) (4 min.)
- [Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref](#) (3 min.)
- [Capsule 4 - Rôles et responsabilités des membres et de la direction](#) (5 min.)
- [Capsule 5 - Fonctionnement d'un conseil d'établissement](#) (6 min.)
- [Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs du conseil](#) (4 min.)
- [Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction](#) (2 min.)

À la suite du visionnement de la capsule #5, Roxane mentionne qu'il faudra mettre à jour le site de l'école afin d'y inclure les procès-verbaux des dernières rencontres car celles-ci n'y figurent pas. Cependant, le calendrier des événements fait mention des dates des prochaines rencontres.

8. Approbation

- a. Règles de régies internes

Proposé par Caroline Habel

Secondé par Valérie Maisonneuve

Résolution # CÉ-21/22-10

b. Campagne de financement pour 2021-2022

- Il est mentionné que les fonds amassés sont mis dans le Fond 8, soit un fond dont la balance ne doit pas obligatoirement être mise à zéro à la fin de chaque année. La balance du fond est transférable d'une année à l'autre.
- On précise également que dans l'activité de financement de vente de fournitures, l'école n'a pas le droit de faire un profit sur la vente des fournitures. Le financement vient plutôt de dons qui sont collectés à travers cette vente. Dans les années passées, les dons amassés avaient servi à acheter des fournitures à certains élèves dans le besoin. Cette année, les fonds pourraient aller dans la cour d'école.

Proposé par Olivier Grenier

Secondé par Caroline Mineau

Résolution # CÉ-21/22-11

~~c. Journée du 22 décembre (horaire condensé)~~

9. Informations

a. Activités intégrées

- Le gouvernement octroie certains fonds afin que les écoles soient en mesure d'offrir des activités culturelles aux élèves. Comme les conditions de pandémie sont peu propices aux sorties extérieures, l'École Édouard-Laurin privilégie les activités qui peuvent se faire à l'école.
- Jusqu'à présent, les élèves de 1^{ère} à 6^{ème} année ont eu la chance de voir la pièce de théâtre de la troupe Parmi Nous. Les autres projets incluent entre autres les activités "Les mots s'animent", "Tortue Berlué" et "Compte sur moi".

b. Régime pédagogique

- Pour la seconde année consécutive, l'année scolaire sera divisée en deux étapes seulement, contrairement aux années précédentes qui en comptaient un total de trois. Par le fait même, les élèves seront évalués à travers deux bulletins, soit un premier en janvier et un second en juin.
- La nouveauté cette année; une seconde communication au mois d'avril s'ajoutera à la première qui aura lieu en novembre. De plus, une communication mensuelle entre les parents et les enseignants est offerte lorsqu'un étudiant est en situation de difficulté.
- Nous voyons également le retour des examens du ministère pour les étudiants de 4^{ème} et 6^{ème} année.

10. Comptes rendus

a. Service de garde

- Sortie du 25 octobre au Centre des Sciences a été un grand succès. Les mesures sanitaires ont été mises en place afin d'assurer la sécurité de tous (masque pour tous, sous-groupes, etc...).
- La prochaine journée pédagogique aura lieu le 19 novembre et les activités seront animées à l'école par Kid Dream.
- Patrick Lamarche mentionne également que le service de traiteur est toujours très populaire
- Le vendredi 29 octobre sera une journée spéciale au SDG ou les élèves pourront participer à une parade de costumes et à de la danse, entre autres.
- Octobre sera le premier mois ou les parents seront facturés à la fin du mois.

b. Comité régional

Valérie Maisonneuve (substitut au comité de parents) mentionne que la première rencontre du Comité aura lieu le lendemain, soit le 28 octobre.

c. Vie de l'école

- Rencontre avec les professeurs se feront virtuellement.
- L'activité de Cross-country a été repoussée au 4 novembre pour des raisons de pluie.
- L'arrondissement de St-Laurent a offert un cadeau à l'école; pièce de théâtre présentées aux élèves du 2^{ème} et 3^{ème} cycle sur les thèmes de l'amitié, du deuil, de la musique, de l'intégration. Grand succès!
- Les festivités de l'Halloween auront lieu ce vendredi, le 30 octobre.
- L'atelier du mois d'octobre a eu lieu auprès des parents intéressés. L'atelier portait sur les devoirs et l'aide aux leçons.
- Le prochain atelier au mois de novembre portera sur la persévérance et la motivation. Les parents de certains enfants ciblés seront contactés afin de les inciter à participer à cet atelier gratuit.
- Aucun nouveau cas de Covid depuis la dernière rencontre.
- Entre 0 et 7 tests rapides ont été effectués à chaque semaine depuis le début de cette nouvelle pratique de dépistage à l'école. Au total, plus d'une quarantaine de tests ont été effectués et tous ont été négatifs.
- Nouvelle procédure qui sera probablement en place très prochainement vise l'élargissement du test rapide; tout le groupe sera testé si un cas positif est déclaré dans une classe. Par conséquent, un nouveau formulaire sera remis à chaque parent afin de donner le consentement à ce que l'école procède à un test de dépistage rapide sur un enfant asymptomatique.
- Afin d'aider le personnel des écoles dans ces situations de dépistage de grande envergure, les ambulanciers d'Ambulance St-Jean pourront offrir leur aide.

d. OPP

- Première rencontre en personne la semaine dernière dans une classe de l'école.
- Au total, le groupe comporte maintenant 9 parents, soit 2 nouveaux parents.
- Les discussions ont principalement porté sur les campagnes de financement à venir ainsi que sur les moyens à mettre en place afin d'assurer une meilleure gestion des bénévoles.
- Isabelle Lucier profite du sujet pour remercier l'OPP pour la multitude de biscuits reçue lors de la semaine d'appréciation de la direction.

11. Affaires diverses

En cas d'absence, les membres du conseil d'établissement doivent communiquer par courriel auprès de la direction, de la présidente du conseil ainsi qu'aux membres substitués afin d'assurer que le quorum soit atteint.

12. Date du prochain conseil d'établissement : 7 décembre 2021

Fin de la rencontre à 20h27

Annexe I

Tableau des résolutions 2021-2022

Résolution	Sujet
CÉ-21/22-01	Élections (poste de président, vice-président et secrétaire)
CÉ-21/22-02	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 28 septembre 2021
CÉ-21/22-03	Approbation du P.V. de septembre 2021
CÉ-21/22-04	Calendrier des réunions 2021-2022
CÉ-21/22-05	Règles de fonctionnement du service de garde 2021-2022
CÉ-21/22-06	Proposition des conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3e cycle du primaire pour l'année scolaire pour 2021-2022
CÉ-21/22-07	Collecte de fonds Halloween pour 2021-2022
CÉ-21/22-08	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 17 octobre 2021
CÉ-21/22-09	Approbation du P.V. du 28 septembre 2021
CÉ-21/22-10	Règles de régie interne 2021-2022
CÉ-21/22-11	Campagnes de financement pour 2021-2022
CÉ-21/22-12	
CÉ-21/22-13	
CÉ-21/22-14	
CÉ-21/22-15	